

doc  
CA1  
EA9  
R19  
FRE  
1967  
janvier

# PAGES DOCUMENTAIRES

DIVISION DE L'INFORMATION  
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES  
OTTAWA - CANADA

Dept. of Foreign Affairs  
Min. des Affaires étrangères

JUN 1 2004

Return to Departmental Library  
Retourner à la bibliothèque du Ministère

N<sup>o</sup> 19

(Janvier 1967)

## LE BLÉ CANADIEN

(Texte rédigé à la Division des céréales,  
ministère du Commerce, Ottawa)

Le blé dur du printemps, reconnu dans le monde entier pour ses hautes qualités de cuisson, se cultive presque exclusivement dans le sud de la Saskatchewan, de l'Alberta et du Manitoba.

De moins de dix millions d'acres qu'elle était au début de 1900, la superficie des semis de blé au Canada s'est élevée à plus de vingt millions d'acres vers 1920 et, en 1966, pour la première fois, a dépassé les trente millions.

En 1937, la récolte n'était que de sept boisseaux l'acre, tandis qu'en 1966 la moyenne de rendement a atteint un niveau record de 27.9 l'acre; cette moyenne s'est élevée à quelque 20 boisseaux l'acre ces dix dernières années.

La récolte de blé en 1966 a été de 844 millions de boisseaux, y compris quelque 16 millions de boisseaux de blé tendre d'hiver, dont la culture se fait surtout en Ontario. En 1963, la récolte de blé canadien atteignait son plus haut niveau, soit 723 millions de boisseaux. Ainsi, comme en fait foi le tableau qui suit, la récolte de 1966 a dépassé de plus de 100 millions de boisseaux toutes les récoltes antérieures.

## LE BLÉ CANADIEN DE TOUTE VARIÉTÉ

Année de récolte	Emblavure (en acres)	Rendement moyen par acre (en boisseaux)	Production (milliers de boisseaux)
1957-1958	21,560,700	18.2	392,719
1958-1959	22,149,100	18.0	398,077
1959-1960	24,500,200	18.2	445,077
1960-1961	24,538,300	21.1	518,379

Année de récolte	Emblavure (en acres)	Rendement moyen par acre (en boisseaux)	Production (milliers de boisseaux)
1961-1962	25,316,000	11.2	283,394
1962-1963	26,816,900	21.1	565,554
1963-1964	27,566,200	26.2	723,442
1964-1965	29,685,800	20.2	600,424
1965-1966	28,282,000	22.9	648,917
1966-1967	30,928,000	27.7	844,444

#### La Commission canadienne du blé

La Commission canadienne du blé est chargée de l'organisation ordonnée des marchés interprovinciaux et extérieurs du blé, de l'avoine et de l'orge dans l'ouest du Canada. Elle ne possède pas d'installations de manutention; elle s'entend à ce sujet avec les propriétaires d'élévateurs et les compagnies de chemin de fer. Elle conclut des accords avec les propriétaires d'installations, en vertu desquels elle tente de régulariser le mouvement du grain à chaque étape de la commercialisation depuis le producteur jusqu'à l'acheteur canadien ou étranger.

Le prix initial du blé, de l'avoine et de l'orge de première qualité livrés à la Commission durant l'année de récolte est fixé par l'État fédéral. Ainsi le prix initial fixé pour le blé en 1966-1967 était de \$1.50 le boisseau (base: blé N° 1 du Nord-Manitoba entreposé à la source des Grands lacs ou à Vancouver).

Lorsque le blé livré durant l'année de récolte a été mis sur le marché par la Commission, on distribue les bénéfices sous forme de paiement final, selon la qualité de blé livré par chaque producteur.

La Commission canadienne du blé régit le flot du grain depuis la ferme jusqu'aux élévateurs, grâce à un système de contingents pour la livraison du blé. Les contingents de livraison assurent une distribution équitable correspondant à l'espace mis à la disposition de tous les producteurs dans les élévateurs.

Après livraison du blé à l'élévateur de la région, la Commission en contrôle le mouvement jusqu'aux stations terminales par des ordres d'expédition à l'intention des diverses compagnies d'élévateurs.

Les prix de vente des diverses qualités de blé aux ports d'exportation du pays sont fixés chaque jour par la Commission.

#### La Commission des grains du Canada

La Commission des grains du Canada est chargée de régir toutes les étapes de la manutention des céréales au Canada, y compris l'inspection, la classification et le pesage du grain; elle veille à la tenue des données statistiques et aux

moyens de recherche ainsi qu'à l'établissement de comités d'étalonnage des grains desquels relève la fixation des normes relatives aux diverses qualités de grain.

Le Laboratoire de recherches sur les grains dirige des études et diffuse chaque année des renseignements sur la teneur en protéine de la récolte. Il procède également à des tests de cuisson avec la farine tirée du blé canadien et publie un rapport sur les qualités de cuisson du blé des Prairies. C'est en grande partie aux contrôles rigides exercés par la Commission qu'il faut attribuer la haute réputation dont jouissent les céréales canadiennes sur les marchés mondiaux.

### Manutention

Le blé canadien voyage en vrac à partir de la livraison par le producteur jusqu'aux navires ou aux minoteries. Ceci est rendu possible grâce à une inspection attentive et à une classification rigoureuse effectuées en conformité avec les normes établies en vertu de la Loi sur les grains du Canada. Récolté généralement à la fin d'août ou en septembre, le blé dur de printemps en provenance de l'Ouest est transporté par camions aux éleveurs ruraux des centres environnants. On compte quelque 5,000 éleveurs ruraux répartis sur un parcours de quelque 2,000 centres à travers les Prairies.

Le blé est chargé directement dans des wagons puis transporté aux éleveurs terminus de la Côte Ouest, des Grands lacs et de Port-Churchill. Au cours de l'année de récolte 1965-1966, 360 millions de boisseaux ont été acheminés à Fort William et à Port-Arthur, 190 millions aux ports de la côte du Pacifique, soit Vancouver, New Westminster et Prince-Rupert, et quelque 25 millions de boisseaux à Churchill.

Le blé s'en va directement outre-mer à partir de la Côte Ouest et de Churchill, mais ce sont ordinairement des cargos et des barges qui le transportent de Fort William et de Port-Arthur vers l'Est jusqu'aux ports de Montréal, Sorel, Trois-Rivières, Québec et Baie-Comeau sur le Saint-Laurent, et de Saint-Jean et Halifax pour les provinces de l'Atlantique. Durant l'hiver, à l'époque où la navigation est fermée sur les Grands lacs, on en transporte une petite quantité par chemin de fer vers l'Est à partir des éleveurs de la baie Georgienne.

### Entreposage

Les installations autorisées pour l'entreposage du grain au Canada peuvent contenir quelque 550 millions de boisseaux, ce qui équivaut, en somme, à la moyenne annuelle de récolte de blé. Voici le tableau des capacités autorisées relativement aux divers groupes d'éleveurs du Canada:

Année de récolte	Éleveurs ruraux	Terminus intérieurs et éleveurs de minoterie	Terminus de la côte du Pacifique	Terminus Churchill	Terminus des Grands lacs	Éleveurs de l'Est	Tous les éleveurs
	(milliers de boisseaux)						
1962-1963	367,471	36,134	24,846	5,000	101,741	108,575	643,768
1963-1964	368,775	36,838	24,846	5,000	106,421	119,585	660,466
1964-1965	376,614	36,008	24,846	5,000	106,421	120,335	669,224

Année de récolte	Élévateurs ruraux	Terminus intérieurs et élévateurs de minoterie	Terminus de la côte du Pacifique	Terminus Churchill	Terminus des Grands lacs	Élévateurs de l'Est	Tous les élévateurs
(milliers de boisseaux)							
1965-1966	381,334	35,843	24,846	5,000	106,321	122,335	675,680
1966-1967	384,552	34,673	24,846	5,000	106,321	122,365	677,758

Nota: La capacité réelle d'entreposage au cours de la saison active va de 65 à 80 p. 100 de la capacité autorisée.

### Exportations

Au cours de l'année agricole 1965-1966, 583 millions de boisseaux de blé et de farine du Canada ont été expédiés à près de 100 pays. Les exportations du Canada à ses clients traditionnels ont accusé un certain déclin au cours des dernières années, cependant le volume impressionnant des ventes à l'URSS a majoré l'ensemble des ventes qui ont atteint des records sans précédent. Les meilleurs acheteurs au comptant de blé canadien sont l'URSS, l'Angleterre, le Japon et l'Allemagne de l'Ouest.

Le Canada a conclu des arrangements à long terme en vertu desquels l'URSS, la République populaire de Chine et les pays socialistes de l'Europe orientale recevront du blé et de la farine de notre pays. Nos ventes sur ces marchés se sont accrues sensiblement et comptent pour plus de la moitié de l'ensemble des ventes du Canada en 1965-1966. Les ventes effectuées à la République populaire de Chine et à l'Allemagne de l'Est le sont aux conditions prévues par la Commission canadienne du blé, soit 25 pour cent comptant et le solde exigible dans 18 mois. Les ventes conclues en vertu d'arrangements à long terme avec la Pologne, la Hongrie, la Tchécoslovaquie et la Bulgarie sont consenties à crédit, sur l'autorité du gouvernement fédéral en vertu de l'article 21 de la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation, soit 10 pour cent comptant et le solde exigible dans 24,30 et 36 mois. Le chiffre total des ventes de blé à crédit en 1965-1966 a été de 110 millions de boisseaux, dont 82 millions sont allés à la Chine. Les achats effectués par l'URSS l'ont été au comptant.

L'aide canadienne touchant l'expédition du blé et de la farine a aussi sensiblement augmenté; elle s'est traduite par 30 millions de boisseaux en 1965-1966. Durant la situation urgente à laquelle l'Inde a dû faire face, quelque 26 millions de boisseaux ont été envoyés à ce pays pour l'aider à passer cette période difficile; le reste a été distribué aux autres pays de l'Asie dans le cadre du programme canadien bilatéral d'aide alimentaire et à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies ainsi qu'au Programme alimentaire mondial aux termes du programme canadien multilatéral d'aide alimentaire. Cette assistance canadienne se maintiendra, semble-t-il, au moins à ce niveau dans l'avenir. (Voir annexe 4.)

### Accord international sur le blé et la négociation Kennedy

L'Accord international sur le blé présentement en vigueur, négocié en 1962, est le cinquième d'une série d'accords conclus entre les exportateurs et les importateurs de blé depuis 1949. Il a été prorogé par protocole à deux

reprises et expira le 31 juillet 1967. Aux termes de l'Accord, le prix varie de \$1.62 1/2 à \$2.02 1/2 (en devises américaines).

Aucune disposition n'a été prise pour proroger ou négocier à nouveau l'Accord international sur le blé. Il est à espérer qu'un accord général sur le blé à l'échelle mondiale, faisant présentement l'objet de négociations commerciales dans le cadre de la négociation Kennedy, sera heureusement conclu. Si ces négociations n'aboutissent pas, le Canada cherchera à négocier de nouveau un accord portant sur un éventail majoré des prix minima et maxima.

---

RP/A

126 (2819)

Faint, illegible text at the top of the page, possibly bleed-through from the reverse side.



Vertical text or markings on the right edge of the page, possibly a page number or reference code.



## Sommaire des exportations de blé et de farine du Canada

(en millions de boisseaux de blé)

	1961-62	1962-63	1963-64	1964-65	1965-66*
<u>Total des exportations de blé et de farine</u>	358.0	331.3	594.1	399.6	582.0
Blé	326.0	304.0	539.7	368.1	546.0
Farine	32.0	27.3	54.4	31.5	36.0
<hr/>					
<u>Total-commerce</u>	255.9	250.6	515.6	255.8	441.9
Blé	222.4	219.6	459.9	224.0	407.9
Farine	30.3	26.5	52.8	30.5	33.2
Semences de blé	3.2	4.4	2.9	1.3	0.8
<hr/>					
<u>Total-subsventions de l'État</u>	102.1	80.7	78.5	143.8	140.1
Blé	100.4	80.0	76.9	142.8	137.3
Farine	1.7	0.7	1.6	1.0	2.8
<hr/>					
<u>Aide alimentaire de l'État bilatérale</u>					
Ordinaire	6.5	1.3	2.5	11.0	29.2
Prêts à long terme	---	---	---	---	---
Dons spéciaux	---	---	---	---	---
<hr/>					
<u>Assistance multilatérale</u>					
UNRWA	0.8	0.5	0.3	0.2	0.3
P.A.M.	---	---	0.1	0.2	0.2
<hr/>					
<u>Secours d'urgence</u>					
Chili	---	---	---	---	---
<hr/>					
<u>Autre assistance de l'État</u>					
Stock de l'OTAN	---	---	---	---	---
<hr/>					
<u>Crédit de l'État</u>					
Assurance "ECIC"	12.3	22.5	30.6	54.5	20.8
Crédit "CWB"					
Chine	81.5	56.4	45.0	67.4	82.1
Allemagne de l'Est	---	---	---	10.5	7.5

\* Chiffres provisoires

ANNUAL REPORT OF THE COMMISSIONER OF THE GENERAL LAND OFFICE

FOR THE YEAR ENDING 31st DECEMBER 1900

1900-01 1899-00 1898-99 1897-98 1896-97

1900-01	1899-00	1898-99	1897-98	1896-97	
1,230	1,210	1,200	1,190	1,180	...
2,500	2,450	2,400	2,350	2,300	...
3,200	3,150	3,100	3,050	3,000	...
4,100	4,050	4,000	3,950	3,900	...
5,000	4,950	4,900	4,850	4,800	...
6,000	5,950	5,900	5,850	5,800	...
7,000	6,950	6,900	6,850	6,800	...
8,000	7,950	7,900	7,850	7,800	...
9,000	8,950	8,900	8,850	8,800	...
10,000	9,950	9,900	9,850	9,800	...
11,000	10,950	10,900	10,850	10,800	...
12,000	11,950	11,900	11,850	11,800	...
13,000	12,950	12,900	12,850	12,800	...
14,000	13,950	13,900	13,850	13,800	...
15,000	14,950	14,900	14,850	14,800	...
16,000	15,950	15,900	15,850	15,800	...
17,000	16,950	16,900	16,850	16,800	...
18,000	17,950	17,900	17,850	17,800	...
19,000	18,950	18,900	18,850	18,800	...
20,000	19,950	19,900	19,850	19,800	...
21,000	20,950	20,900	20,850	20,800	...
22,000	21,950	21,900	21,850	21,800	...
23,000	22,950	22,900	22,850	22,800	...
24,000	23,950	23,900	23,850	23,800	...
25,000	24,950	24,900	24,850	24,800	...
26,000	25,950	25,900	25,850	25,800	...
27,000	26,950	26,900	26,850	26,800	...
28,000	27,950	27,900	27,850	27,800	...
29,000	28,950	28,900	28,850	28,800	...
30,000	29,950	29,900	29,850	29,800	...
31,000	30,950	30,900	30,850	30,800	...
32,000	31,950	31,900	31,850	31,800	...
33,000	32,950	32,900	32,850	32,800	...
34,000	33,950	33,900	33,850	33,800	...
35,000	34,950	34,900	34,850	34,800	...
36,000	35,950	35,900	35,850	35,800	...
37,000	36,950	36,900	36,850	36,800	...
38,000	37,950	37,900	37,850	37,800	...
39,000	38,950	38,900	38,850	38,800	...
40,000	39,950	39,900	39,850	39,800	...
41,000	40,950	40,900	40,850	40,800	...
42,000	41,950	41,900	41,850	41,800	...
43,000	42,950	42,900	42,850	42,800	...
44,000	43,950	43,900	43,850	43,800	...
45,000	44,950	44,900	44,850	44,800	...
46,000	45,950	45,900	45,850	45,800	...
47,000	46,950	46,900	46,850	46,800	...
48,000	47,950	47,900	47,850	47,800	...
49,000	48,950	48,900	48,850	48,800	...
50,000	49,950	49,900	49,850	49,800	...



APPROVISIONNEMENTS ET ÉCOULEMENT DU BLÉ CANADIEN

Années de récolte 1<sup>er</sup> août - 31 juillet 1962-1963 à 1966-1967

Postes	1962-63	1963-64	1964-65	1965-66	1966-67
- en millions de boisseaux -					
<u>Approvisionnement</u>					
Report au début de l'année de récolte....	391.1	487.2	459.4	513.0	421.9
Production.....	565.6	723.4	600.4	648.9	844.4
Importations de blé et farine.....	<u>1/</u>	<u>1/</u>	<u>1/</u>	<u>1/</u>	
Totaux.....	956.6	1,210.7	1,059.9	1,161.9	1,266.3
<u>Écoulement</u>					
Exportations de blé et farine.....	331.4	594.5	399.6	582.8	
Consommation humaine..	53.0	59.1	57.5	58.8	
Semences.....	39.1	42.1	40.0	41.9	
Utilisation industrielle	1.5	1.5 <sup>2/</sup>	1.9 <sup>2/</sup>	1.9 <sup>2/</sup>	
Report à la fin de l'année de récolte....	487.2	459.4	513.0	421.9	
Poste résiduaire <u>3/</u>	44.4	54.0	47.8	54.6	
Totaux.....	956.6	1,210.7	1,059.9	1,161.9	

1/ Moins de 50,000 boisseaux

2/ Chiffres estimatifs

3/ Comprend les pertes, la nourriture pour le bétail et l'effet de toute erreur d'estimation dans les autres éléments du bilan.



BLÉ ET FARINE DU CANADA VENDUS À L'U.R.S.S., À LA CHINE CONTINENTALE  
ET AUX PAYS DE L'EUROPE ORIENTALE

	<u>Accords à long terme</u>		<u>Contrats de vente</u>		<u>Expéditions au</u> <u>31 décembre 1966</u> <u>(millions de bois.)</u>		
	<u>Durée</u>	<u>Volume</u>	<u>Quantité</u> <u>(millions de</u> <u>boisseaux ± 5%)</u>	<u>Livré le -</u>			
Chine	3 ans à partir du 1er août 1963	Minimum de 112 millions et maximum de 187 millions de boisseaux de blé.	1	18.7	Août '63-Jan. '64	19.6	
			2 a/	18.7	Fév. '64-Juin '64	19.6	
			3	40.1	Mai '64-Déc. '64	40.7	
			4	29.9	Fév. '65-Juin '65	31.3	
			5	79.3	Juil. '65-Juil. '66	83.2	
	3 ans à partir du 1er août 1966	Minimum de 168 millions et maximum de 280 millions de boisseaux de blé.	1	59.7	Août '66-Déc. '66	55.4	
			2	33.6	Jan. '67-Juil. '67	-	
	U.R.S.S.	3 ans à partir du 18 avril 1963	Minimum de 197.9 millions de boisseaux de blé et l'équivalent en farine de 28.3 millions de boisseaux de blé à expédier durant les deux premières années de l'Accord et un minimum de 18.7 millions de boisseaux de blé ou l'équivalent en farine durant la troisième année de l'Accord c/	1	209.8	Oct. '63-Juil. '64	219.2
				2 b/	16.4	Oct. '63-Juin '64	16.9
				3	3.1	Nov. '64-Déc. '64	3.1
4				7.5	Jan. '65-Août '65	7.4	
5				0.7	Fév. '65	0.7	
6				7.5	Mai '65-Déc. '65	7.5	
7				4.5	Mai '65-Sept. '65	4.6	
8				2.0	Mar. '65-Avril '65	2.0	
9				2.5	Mai '65-Juil. '65	2.5	
10				1.0	Août '65-Sept. '65	1.0	
11				26.1	Sept. '65-Juil. '66	27.4	
12				186.6	Août '65-Juil. '66	195.1	
3 ans à partir du 1er août 1966	Total de 336 millions de boisseaux de blé ou l'équivalent en farine	1	112.0	Août '66-Août '67	59.5		
Bulgarie	3 ans à partir du 8 octobre 1963	Total de 11 millions de boisseaux de blé ou l'équivalent en farine à expédier en volumes égaux de 3.7 millions de boisseaux durant chacune des trois années de l'Accord. 5.5 millions de boisseaux additionnels pourront être achetés durant la première année de l'Accord.	1	5.5	Mars '64-Juil. '64	5.6	
			2	1.8	Avril '64-Mai '64	1.9	
			3	1.8	Août '64-Oct. '64	1.8	
			4	0.5	Déc. '64	0.5	
			5	1.3	Jan. '65-Fév. '65	1.3	
			6	0.2	Fév. '65	0.2	
			7	1.8	Mai '65	1.9	
			8	0.1	Mai '65-Juin '65	0.1	
			9	3.7	Août '66-Sept. '66	3.8	
Tchécoslovaquie	5 ans à partir du 29 octobre 1963	Total de 44.1 millions de boisseaux de blé. 12.9 millions de boisseaux seront expédiés durant la première année de l'Accord et de 11.0 à 14.7 millions de boisseaux seront expédiés durant la deuxième année de L'Accord. Durant chacune des trois dernières années les envois seront de 4.4 à 11.4 millions de boisseaux.	1 d/	4.4	Mars '64-Juin '64	4.5	
			2	18.4	Août '64-Nov. '64	18.7	
			3 e/	7.3	Mai '65-Juin '65	7.6	
			4	7.7	Août '65-Oct. '65	7.5	
Pologne	3 ans à partir du 5 novembre 1963	Total de 44.1 millions de boisseaux de blé. 14.7 millions de boisseaux seront expédiés au cours de la première année de l'Accord et au cours de chacune de deux autres années les envois seront de 11 millions à 18.4 millions de boisseaux.	1	7.3	Avril '64-Juil. '64	7.6	
			2	7.4	Août '64-Oct. '64	7.5	
			3	3.7	Oct. '64-Nov. '64	3.6	
			4	3.7	Août '64-Oct. '64	3.6	
			5	1.1	Juin '65-Juil. '65	1.1	
			6	6.2	Juil. '65-Sept. '65	6.3	
			7	3.7	Juil. '65-Sept. '65	3.7	
			8	0.7	Déc. '65-Jan. '66	0.7	
			9	4.2	Juin '66-Juil. '66	4.4	
			10	1.1	Juin '66-Juil. '66	1.2	
			11	1.3	Août '66-Sept. '66	1.3	
			12	3.7	Août '66-Oct. '66	3.8	

Pays	Accords à long terme		Contrats de vente		Expéditions au 31 décembre 1966 (millions de boisseaux)	
	Durée	Volume	Quantité (millions de boisseaux ± 5%)	Livré le -		
Pologne (suite)	3 ans à partir du 5 novembre 1966	Total de 33.1 millions de boisseaux de blé et une option d'envoi additionnel de 11 millions de boisseaux. 11 millions de boisseaux seront expédiés durant la première année de l'Accord et, au cours de chacune des deux autres années, 7.3 à 14.7 millions de boisseaux seront expédiés. 3.7 millions de boisseaux additionnels pourront être achetés au choix durant chaque année de l'Accord.	1	11.0	Nov. '66-Juin '67	2.6
Allemagne de l'Est	3 ans à partir du 1 <sup>er</sup> août 1964	Total de 27.6 millions de boisseaux de blé devront être expédiés en quantités égales de 9.2 millions de boisseaux au cours de chacune des trois années de l'Accord.	1	6.4	Août '64-Nov. '64	6.6
			2	2.8	Avril '65-Juin '65	2.7
			3	5.5	Juil. '65-Nov. '65	5.4
			4	3.7	Mai '66-Juil. '66	3.9
			5	1.1	Oct. '66-Nov. '66	1.1
Hongrie	3 ans à partir du 11 juin 1964	Total de 9.2 millions de boisseaux de blé ou l'équivalent en farine ou un minimum de 4.6 millions de boisseaux de blé ou l'équivalent en farine et un maximum de 5.7 millions de boisseaux d'orge au comptant. Durant chacune des deux premières années de l'Accord, pas moins de 1.1 million de boisseaux de blé ou l'équivalent en farine seront expédiés.	1	3.7	Déc. '64-Mars '65	3.6

Conditions: Les ventes de blé et de farine aux termes des Accords à long terme avec la Bulgarie, la Tchécoslovaquie, la Pologne et la Hongrie sont faites à crédit à raison de 10 p. cent comptant et le solde en 24, 30 et 36 mois. Ces conditions de crédit sont autorisées par le gouvernement aux termes de l'article 21 de la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation.

L'U.R.S.S. n'achète qu'au comptant bien que pour les deux premières années de l'Accord de 1963-1966, les conditions à terme de 25 p. cent comptant et le solde dans 6, 12 et 18 mois aient été autorisées par le gouvernement aux termes de l'article 21 de la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation jusqu'à un maximum de 200 millions de dollars.

Les ventes à la Chine et à l'Allemagne de l'Est sont effectuées à crédit moyennant un versement au comptant de 25 p. cent et le solde en 18 mois. Ces conditions de crédit sont autorisées par le gouvernement aux termes de la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation.

- a/ La Commission canadienne du blé a négocié des contrats de vente prévoyant des expéditions de 16.3 millions de boisseaux d'orge à la Chine au cours des années 1963-1964 moyennant un versement de 25 p. cent comptant et le solde en 18 mois. Cette vente ne s'inscrivait pas dans le cadre de l'Accord à long terme.
- b/ L'U.R.S.S. a acheté 11.2 millions de boisseaux de blé et l'équivalent en farine de 2.2 millions de boisseaux de blé au cours de 1963-1964 en plus des 197.9 millions de boisseaux de blé et l'équivalent en farine de 28.3 millions de boisseaux de blé achetés en 1963-1964 aux termes de l'Accord à long terme.
- c/ L'U.R.S.S. a acheté du blé et de la farine en surplus des quantités requises pour remplir ses engagements aux termes de l'Accord à long terme de 1963.
- d/ En outre, la Tchécoslovaquie a acheté au comptant en 1963-1964 approximativement 2 millions de boisseaux de blé canadien. Cette vente ne s'inscrivait pas dans le cadre de l'Accord à long terme.
- e/ La Tchécoslovaquie a acheté 2.6 millions de boisseaux de blé aux termes du présent contrat en dehors de l'Accord à long terme, moyennant un versement au comptant de 10 p. cent et le solde en 24, 30 et 36 mois.

ALLOCATIONS POUR TOUTES CATÉGORIES D'AIDE ALIMENTAIRE - ANNÉE FINANCIÈRE 1966-67\*

<u>Programme multilatéral</u>		<u>Programme bilatéral</u>	
UNRWA	\$ 700,000.00	Ceylan	\$ 2,000,000.00
Programme alimentaire mondial	\$8,000,000.00	Ghana	\$ 2,000,000.00
		Inde	\$56,000,000.00
		Pakistan	\$ 5,000,000.00
<u>Sous-total:</u>	<u>\$8,700,000.00</u>	<u>Sous-total:</u>	<u>\$65,000,000.00</u>
Fonds pour éventualités: \$ 1,300,000.00			
GRAND TOTAL:		\$75,000,000.00	

EXPORTATIONS DE BLÉ ET DE FARINE DANS LE CADRE DU PROGRAMME SPÉCIAL D'AIDE ALIMENTAIRE  
PAR ANNÉES DE RÉCOLTE 1961-62 à 1965-66  
(CALCULÉ EN MILLIERS DE BOISSEaux)

<u>Destination et Programme</u>	<u>DENRÉE</u>	<u>1961-62</u>	<u>1962-63</u>	<u>1963-64</u>	<u>1964-65</u>	<u>1965-66</u>
A. <u>Sur le plan multilatéral:</u>						
UNRWA	farine	653.0	477.0	250.2	173.3	331.5
PAM						
Honduras	farine	---	---	7.5	---	---
Guyane	farine	---	---	4.4	4.6	8.5
Ceylan	farine	---	---	26.3	148.6	---
Jordanie	farine	---	---	---	9.8	9.8
Corée	blé	---	---	---	---	5.1
	farine	---	---	---	---	60.9
Taïwan	blé	---	---	---	73.5	---
Éthiopie	blé	---	---	---	---	147.0
Syrie	farine	---	---	---	---	8.6
Total PAM	blé	---	---	---	73.5	152.1
	farine	---	---	38.2	163.0	87.8
Total (multilatéral) blé et farine		653.0	477.0	288.4	409.8	571.4

\* Des demandes comportant des allocations supplémentaires ont été présentées.

B. Sur le plan bilatéral:

	DENRÉE	1961-62	1962-63	1963-64	1964-65	1965-66
Inde	blé	3,541.4	703.6	720.7	7,266.2	25,954.6
	farine	---	---	---	---	1,513.0
Pakistan	blé	1,856.3	361.6	354.6	3,199.5	671.7
Birmanie	blé	220.0	---	77.5	172.4	---
	farine	---	---	77.2	157.9	161.3
Ceylan	farine	515.2	---	1,040.3	438.0	898.0
Indonésie	farine	359.5	152.6	142.7	---	---
Vietnam	farine	---	44.6	41.1	116.4	---
Total (bilatéral) blé et farine		6,492.4	1,262.4	2,454.1	11,350.4	29,198.6

C. GRAND TOTAL: 7,145.4 1,739.4 2,742.5 11,760.2 29,770.0

DOCS  
CA1 EA9 R19 FRE  
1967 janvier  
Le ble canadien  
16139394

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E



3 5036 01045500 7

## Ouvrages de référence

### Renseignements généraux

- a) "La Commission canadienne du blé - Historique et fonctions" par M.W. Riddell.

Cette publication porte sur les origines, la nature et le but de la Commission canadienne du blé.

- b) "Canadian Hard Spring Wheat - Breeding and Testing New Varieties".  
La Commission canadienne du blé - Bulletin n° 1, novembre 1961.

Exposé du système qui permet d'éprouver de nouvelles variétés et de s'assurer de la haute qualité et de la fiabilité des exportations de blé.

- c) "Western Canadian Grain - Storage, Transportation and Grading".  
La Commission canadienne du blé - Bulletin n° 2, septembre 1963.

Le présent bulletin traite de la manutention du grain depuis le moment où il quitte la ferme jusqu'à l'heure du chargement sur les navires pour exportation.

- d) "Western Canadian Grain - The Farmlands and Farms of Western Canada".  
La Commission canadienne du blé - Bulletin n° 3, septembre 1964.

Il s'agit ici d'une description des conditions qui régissent la production du grain dans l'ouest du Canada.

- e) "Marketing Western Canada's Grain".  
La Bourse des céréales de Winnipeg, Winnipeg 1964.

Description du développement et de l'organisation canadienne du système de commercialisation du grain.

- f) "Ontario White Winter Wheat - Export Bulletin".  
The Ontario Wheat Producers' Marketing Board, 1964.

Pour la gouverne de ceux qu'intéresse la production du blé tendre d'hiver.

- g) "Canadian Wheat - Crop Bulletin".  
Laboratoire de recherches sur le grain - Commission des grains du Canada, Winnipeg. Publication annuelle.

Il s'agit d'un rapport publié chaque année sur la récolte du blé du printemps et portant des tableaux en anglais, en français, en allemand et en espagnol.

Données statistiques:

- h) "Canadian Grain Exports".  
Division de la statistique, Commission des grains du Canada,  
Imprimeur de la reine, Ottawa. Publication annuelle.
- i) "Commerce des grains du Canada".  
Bureau fédéral de la statistique et Commission des grains du Canada.  
Imprimeur de la reine, Ottawa. Catalogue n° 22-201. Publication  
annuelle.
- j) "The Wheat Review".  
Bureau fédéral de la statistique.  
Imprimeur de la reine, Ottawa. Catalogue n° 22-005. Publication  
mensuelle.